

2015^{*}
VALAIS | WALLIS
+ 1815



FÊTE FÉDÉRALE DE TIR
VALAIS 2015

11 juin–12 juillet Rarogne | Viège

De tout coeur!

CONCOURS ACADÉMIQUE

(EXTRAIT DU PLAN DE TIR)

www.vs2015.ch

Concours académique – Fusil 300 m / Carabine 50 m / Pistolet 25 m



SCHÜTZENVEREIN
SCHWEIZERISCHER STUDIERENDER
ZÜRICH

Parrainage du concours Schützenverein Schweizerischer Studierender

Jour de tir **vendredi 3 juillet 2015**

Heures de tir 8 h – 12 h

Participants Membres

- portant couleur des Sociétés académiques d'étudiants (corporations) des Hautes écoles suisses universitaires et pédagogiques ou des Hautes écoles spécialisées et leurs anciens étudiants
- des Sociétés de Domaines académiques suisses
- des Sociétés d'étudiants des gymnases et leurs anciens étudiants.

Licence La licence de la FST n'est pas exigée.

Cible académique Fusil 300 m

Stand de tir Riedertal/Viège

Armes de sport tous les fusils

Avant le tir, toutes les armes de sport doivent être plombées par l'armurier officiel au Centre de tir à Rarogne.

Zone de points cible A10

Programme de tir 5 coups d'essai au maximum
6 coups, coup par coup et 4 coups en série

Positions	mousquetons et fusils standard	couché bras francs
	fusils libres	pas couché
	fusils d'assaut	sur bipied

Les Seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé au mousqueton ou couché bras francs au fusil libre.

Taxe individuelle **Fr. 27.—**

(Fr. 19.50 taxe de contrôle, Fr. 5.25 munition et Fr. 2.25 taxe d'environnement)

Dons Tous les participants reçoivent une médaille-souvenir.

Classement Le total des 10 coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par le coup profond à 100 points, puis par l'âge.

Distinctions Lors de la distribution des prix, les 3 premiers classés dans les catégories A et D/B reçoivent respectivement une médaille d'or, d'argent ou de bronze.

Insigne-couronne spécial	E/S	V/J	SV/JJ
cat. A fusils standard, fusils libres	90	88	87
cat. D mousquetons, F ass 90, F ass 57	84	82	81
cat. B F ass 57 (Ord 02)	81	79	78

Cible académique Carabine 50 m

Stand de tir	Riedertal/Viège
Armes de sport	carabines 50 m
Zone de points	carabine 50 m
Programme de tir	5 coups d'essai au maximum 20 coups, coup par coup
Positions	Carabine 50 m couché bras francs Les Seniors-vétérans peuvent tirer avec des allègements de positions selon RTSp.
Taxe individuelle	Fr. 23.— (sans munition) (Fr. 16.75 taxe de contrôle, Fr. 2.50 contribution de sport et de formation et Fr. 3.75 taxe d'environnement)
Dons	Tous les participants reçoivent une médaille-souvenir.
Classement	Le total des 20 coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par le coup profond, puis par l'âge.
Distinctions	Lors de la distribution des prix, les 3 premiers classés reçoivent respectivement une médaille d'or, d'argent ou de bronze.

Insigne-couronne spécial	E/S	V/J	SV/JJ
Carabine 50 m	180	176	172

Cible académique Pistolet 25 m

Stand de tir	Riedertal/Viège
Armes de sport	cat. D: pistolets à perc. annulaire (PPA) et à perc. centrale (PPC) cat. E: pistolets d'ordonnance (PO) Avant le tir, toutes les armes de sport doivent être plombées par l'armurier officiel au Centre de tir à Rarogne.
Zone de points	cible vitesse ISSF, zones d'évaluation 5 – 10
Programme de tir	1 série de 5 coups d'essai au maximum en 50 secondes sans indication de temps 1 série de 5 coups en 50 secondes sans indication de temps 1 série de 5 coups en 40 secondes sans indication de temps 1 série de 5 coups en 30 secondes sans indication de temps
Taxe individuelle	Fr. 23.— (sans munition) Fr. 18.— taxe de contrôle, Fr. 2.— contribution de sport et de formation et Fr. 3.— taxe d'environnement)
Dons	Tous les participants reçoivent une médaille-souvenir.
Classement	Le total des 15 coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par le résultat de la 3 ^e série, puis de la 2 ^e série, puis par l'âge.
Distinctions	Lors de la distribution des prix, les 3 premiers classés des deux catégories reçoivent respectivement une médaille d'or, d'argent ou de bronze.

Insigne-couronne spécial	E/S	V/J	SV/JJ
cat. D pistolets à perc. annulaire (PPA) et à perc. centrale(PPC)	139	136	133
cat. E pistolets d'ordonnance (PO)	133	130	127

Directives pour le Concours de groupes

Participation	Société d'étudiant des Hautes écoles suisses universitaires et pédagogiques ou des Hautes écoles spécialisées, des Sociétés de Domaines académiques suisses ainsi que chaque société d'étudiants des gymnases suisses (y.c. les anciens étudiants) sont invitée à prendre part au concours avec autant de groupes qu'elles souhaitent. • 4 membres, actif ou anciens étudiants de la même société forment un groupe pour le Concours de groupes à 300 m. • 3 membres, actif ou anciens étudiants de la même société forment un groupe pour le Concours de groupes à 50 m. • 3 membres, actif ou anciens étudiants de la même société forment un groupe pour le Concours de groupes à 25 m. Par discipline, les participants ne peuvent prendre part qu'à un seul groupe.						
Catégories	Les Concours de groupes à 300 m, 50 m et 25 m ne se déroulent qu'en une seule catégorie par distance. Le choix des armes de sport est libre.						
Programme de tir	Les résultats de la cible académique comptent.						
Finance de groupe	Fr. 100.—						
Dons de groupe	Les prix de groupe suivants sont remis par distance: <table> <tr> <td>1^{er} rang</td><td>Miroir</td></tr> <tr> <td>2^e rang</td><td>Channe valaisanne</td></tr> <tr> <td>3^e rang</td><td>Barillon valaisan</td></tr> </table> Tous les autres groupes reçoivent un prix-souvenir. En plus, des dons d'honneur seront attribués selon les directives des donateurs.	1 ^{er} rang	Miroir	2 ^e rang	Channe valaisanne	3 ^e rang	Barillon valaisan
1 ^{er} rang	Miroir						
2 ^e rang	Channe valaisanne						
3 ^e rang	Barillon valaisan						
Classement	Le total des quatre résultats individuels 300 m, resp. trois résultats individuels 50 m resp. 25 m, détermine le rang. En cas d'égalités de points, appui par les meilleurs résultats individuels, puis par les meilleurs coups profonds 300 m/50 m resp. les meilleures 3^e séries 25 m de tout le groupe.						

Partenaires de la fête



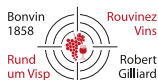
Dispositions générales

Annnonce des contacts	Les Sociétés académiques d'étudiants (corporations), les Haute écoles et les Sociétés annoncent jusqu'au 31 janvier 2015 leurs personnes à contacter sur une feuille d'annonce séparée (sera transmise aux organisations). L'indication d'une adresse e-mail est obligatoire. La feuille d'annonce est à transmettre à l'adresse de contact „Fête fédérale de tir Valais 2015, case postale 150, 3930 Viège“ ou par e-mail akademikertag@vs2015.ch .
Inscription	Les sociétés d'étudiants sont priées d'inscrire nommément leurs participants à la cible académique pour la distance respective ainsi que la participation aux Concours de groupes pour la Concours académique jusqu'au 30 mars 2015 au plus tard. L'inscription doit se faire en ligne sur l'application WEB www.akademikertag.ch mis à disposition par l'organisateur de la fête. Les informations Login nécessaires seront transmises précédemment aux sociétés ayant droit de participation. Les inscriptions de participants individuels (qui remplissent les conditions de participation) ne sont acceptées que si leur société d'étudiant ne participe pas à ce concours.
Programm-cadre	Le programme-cadre peut être téléchargé à partir du 30 novembre 2014 sur le site www.akademikertag.ch .
Adresse de contact	Fête fédérale de tir Valais 2015, Case postale 150, 3930 Viège Adresse e-mail: akademikertag@vs2015.ch
Paiements	Après l'inscription, l'organisateur de la fête établit une facture pour les taxes individuelles, les finances de groupes et les cartes de banquet commandées. La facture • est remise avec les données bancaires électroniquement par Email (en cas de besoin, un bulletin de versement peut être demandé) • doit être payée jusqu'au 10 juin 2015 au plus tard.
Mutations	Le 3 juillet 2015, jusqu'à 10 h, sont à régler au guichet („Concours spéciaux“ au Centre de tir de Raron : • les annonces de remplaçants et • les inscriptions tardives. Les annonces de remplaçants et les inscriptions tardives doivent être visées par le président ou un membre autorisé de la société d'étudiants concernée. Lors d'annonces de remplaçants, les feuilles de stand du groupe entier doivent être présentées avant que le premier participant commence le concours. Des inscriptions tardives de groupes ne sont possibles qu'exceptionnellement. Aucun participant des groupes annoncés ne peut avoir déjà tiré la cible académique; Les feuilles de stand du groupe entier doivent être présentées. Les groupes et participants individuels inscrits qui ne participent pas au concours n'ont aucun droit au remboursement de leur versement.
Rangeurs	Des cibles sont réservées pour le Concours académique. Il n'est pas possible de tirer d'autres passes sur ces cibles.

Feuilles de stand	Les feuilles de stand doivent être retirées au guichet „Concours spéciaux“ au Centre de tir à Rarogne par le président ou un membre autorisé de la société concerné le jour du concours entre 7 h et 10 h.
Munition	Pour les cibles Fusil 300 m et Pistolet d'ordonnance 25 m seule la munition d'ordonnance fournie par l'organisateur de la fête peut être tirée. La munition peut être retirée au guichet „Munition“ au stand de tir Riedertal/Viège. La munition d'ordonnance pour pistolets est vendue 25 centimes la cartouche. Les participants qui tirent à la carabine à 50 m ou à 25 m au Pistolet à percussion annulaire ou à percussion centrale apportent leur munition ou l'achètent auprès de l'armurier officiel.
Distinctions	Les insignes-couronnes spéciaux doivent être retirés au guichet „Concours spéciaux“ au Centre de tir à Rarogne sur présentation de la feuille de stand le jour du concours jusqu'à 15 h au plus tard. Toute prétention ultérieure ne sera pas admise.
Proclamation résultats	La proclamation des résultats et la remise des prix ont lieu dès 15 h au Centre de tir à Rarogne.
Plaintes	Les plaintes concernant l'activité directe ou les règles de tir sont à adresser directement au jury compétant; Celui-ci décide immédiatement. On peut recourir contre cette décision, par écrit, auprès de la Division tir (Jury of Appeal). Pour les plaintes suivantes il est reporté au chiffre 15.11 des dispositions générales et des prescriptions de tir du plan de tir. La date d'échéance de la plainte est le jour du concours. Le délai de plainte dure 20 jour.
Diner	Pour les participants au Concours Académique, un repas en commun est organisé vendredi 3 juillet 2015 dès 13 h au Centre de tir à Rarogne (prix par couvert sans boissons à Fr. 28.-). Les cartes de banquet doivent être commandées avec l'inscription et acquittées en même temps que les taxes individuelles et les finances de groupes. La remise des cartes de banquet a lieu au guichet „Concours spéciaux“ au Centre de tir à Rarogne en même temps que le retrait des feuilles de stand. Pour autant qu'elles soient disponibles, des cartes de banquet supplémentaires peuvent être obtenues au guichet „Concours spéciaux“ jusqu'à 11 h.

Fournisseurs de la fête

SEILER MODE



Design in Glas
www.vottaglas.ch



Wir machen Werbung
pro(+)plakat.ch

